

Avec Digipharmacie, la profession pharmaceutique se prépare à la révolution de la facturation électronique

Paris, le 3 octobre 2025 – A l’occasion de l’entrée en vigueur progressive de la réforme de la facturation électronique, [Digipharmacie](#), société du Groupe [Equasens](#), a organisé le 30 septembre dernier, un événement exclusif réunissant de nombreux acteurs de l’écosystème : institutionnels, experts-comptables, groupements, laboratoires pharmaceutiques et pharmaciens. Plus qu’une simple rencontre technique, cette matinée a marqué une étape importante pour la profession, en ouvrant un dialogue de haut niveau entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain.

Une réforme d’intérêt général, structurante pour toutes les entreprises

La matinée a été marquée par une table ronde institutionnelle rassemblant trois figures centrales de la réforme : Sébastien Rabineau, Directeur du projet Facturation Électronique à la [DGFIP](#), Damien Charrier, Président du Conseil national de [l’Ordre des experts-comptables](#), et François Warcollier, Directeur Général d’[Infocert](#).

Leurs interventions ont permis de replacer la réforme dans son cadre global. Celle-ci concerne les 8 millions d’entreprises établies en France et assujetties à la TVA. Dans le secteur de la santé, sont notamment concernés les officines, établissements de santé, les laboratoires pharmaceutiques, ainsi que les médecins spécialistes ou chirurgiens par exemple, pour certains actes.

La réforme impose d’ici le 1^{er} septembre 2026, l’émission et la réception de toutes les factures au travers d’une plateforme agréée. Ce cadre s’étendra également aux PME et TPE dès 2027. Avec à ce jour plus de 107 plateformes candidates à l’immatriculation, l’écosystème se structure rapidement et garantit une diversité de solutions, qui permettent de répondre aux besoins des grandes entreprises mais également aux spécificités des plus petites TPE.

Les feuilles de soins électroniques ne sont en revanche pas concernées par la partie e-invoicing de la réforme mais uniquement sur l’e-reporting, qui consiste en la transmission de la bande de caisse électronique.

Sébastien Rabineau a insisté sur la portée de cette mutation : « *La facturation électronique n’est pas seulement une évolution réglementaire. C’est une réforme d’intérêt général, qui vise à lutter contre la fraude, à sécuriser les flux économiques et à moderniser durablement les pratiques des entreprises françaises.* »

Damien Charrier a, quant à lui, rappelé l’importance du rôle de la profession comptable : « *Notre mission est d’accompagner dans cette transition, les 3,5 millions d’entreprises que nous conseillons au quotidien. C’est un chantier colossal, mais il ouvre aussi des perspectives nouvelles pour valoriser le rôle des experts-comptables, appelés à être de véritables partenaires stratégiques de leurs clients.* »

Enfin, **François Warcollier a souligné l’importance de la diversité des acteurs et des solutions :** « *Avec plus d’une centaine de plateformes agréées candidates, chaque*

entreprise pourra trouver une solution adaptée à ses besoins. Cette pluralité est la garantie que la réforme sera inclusive et qu'elle accompagnera toutes les typologies d'acteurs. »

Les échanges tout au long de la matinée ont mis en évidence le fait que la réforme dépasse le seul cadre technique et reflète la volonté politique de renforcer la souveraineté numérique, de simplifier les échanges commerciaux et d'asseoir la compétitivité des entreprises françaises dans un cadre européen harmonisé.

Digipharmacie permet de transformer cette nouvelle obligation en opportunité

Les cofondateurs de Digipharmacie, David Chalom et Yonathan Blajman, ont présenté les nombreux atouts de leur plateforme agréée et nouvelles fonctionnalités proposées aux professionnels pharmaceutiques : synchronisation bancaire et rapprochement automatique des transactions, contrôle intelligent des remises fournisseurs, gestion des litiges intégrée, tableaux de bord de trésorerie en temps réel. Autant d'outils qui transforment une obligation réglementaire en un véritable levier de performance économique et de compétitivité pour les officines.

En souscrivant à l'une des trois offres Digipharmacie, les entreprises se mettent en conformité avec la réforme de la facture électronique en s'appuyant sur une plateforme dédiée et conforme aux nouvelles exigences réglementaires.

Créée en 2019, Digipharmacie a connu une trajectoire de croissance exceptionnelle : 1 000 officines clientes dès 2021, 10 000 en 2023, puis l'entrée au capital du Groupe Equasens en 2024. Aujourd'hui, sur les quelques 20 000 pharmacies du territoire, elles sont 17 000 à utiliser quotidiennement la plateforme, aux côtés de plus de 400 cabinets comptables et une centaine de groupements. En 2025, Digipharmacie franchit une étape décisive avec son immatriculation officielle en tant que plateforme agréée de facturation électronique.

Cette croissance s'appuie sur une vision claire, portée par les fondateurs. Comme l'a rappelé Yonathan Blajman : *« Hier, nous étions collecteurs de factures. Demain, nous serons partenaires de vos décisions. Notre mission est d'accompagner les pharmaciens au-delà de la simple conformité, en leur offrant des outils de pilotage puissants et accessibles. »*

David Chalom a insisté sur l'opportunité que représente la réforme : *« La facture électronique aurait pu être vécue comme une contrainte. Nous en avons fait un tremplin pour développer une nouvelle génération de services, qui permet aux pharmaciens d'anticiper, d'optimiser et de faciliter tout simplement leur quotidien. »*

Equasens est un partenaire de confiance pour accompagner la transition

Denis Supplisson, Directeur Général du Groupe Equasens, est revenu sur l'importance de cette acquisition stratégique. Equasens, éditeur historique de solutions numériques en santé, fédère aujourd'hui 30 sociétés dont Digipharmacie, et peut s'appuyer sur ses 1350 collaborateurs, et sa présence dans 9 pays européens, dont 5 via des filiales et 4 via un réseau de distributeurs.

Il a souligné le rôle du groupe dans cette phase clé : « *En tant que filiale de la coopérative des professionnels de santé Welcoop, nous plaçons notre croissance au service de ces professionnels, afin de simplifier le quotidien de l'environnement libéral, ainsi que des établissements de santé et médicaux-sociaux.*

Chez Equasens, nous sommes fiers d'accompagner cette transformation numérique aux côtés de Digipharmacie. Nous voulons que les pharmaciens abordent cette évolution réglementaire avec sérénité, en ayant à leurs côtés des partenaires fiables, solides et fidèles à l'ADN de la profession. »

En donnant à Digipharmacie les moyens d'accélérer son développement depuis deux ans désormais, Equasens confirme sa volonté d'accompagner durablement les pharmaciens dans leur transformation numérique, en leur apportant à la fois expertise, innovation et proximité.

Un moment clé pour la profession

Au-delà des annonces et des démonstrations, l'événement a marqué un tournant symbolique pour la profession pharmaceutique. Pour la première fois, institutionnels, experts-comptables et éditeurs de solutions se sont réunis autour d'une même table afin de partager une vision commune : faire de la facturation électronique non pas une contrainte, mais un outil de modernisation et de performance.

Avec Digipharmacie et le soutien du Groupe Equasens, les pharmaciens disposent désormais d'une solution solide, pensée pour eux, et capable de répondre aux enjeux d'aujourd'hui tout en anticipant ceux de demain.

Cet événement fondateur confirme que la réforme de la facturation électronique n'est pas seulement une étape réglementaire : elle est aussi une opportunité historique pour redessiner les pratiques, sécuriser les échanges et accompagner l'entrée de la profession pharmaceutique dans une nouvelle ère numérique.

La DGFIP met à disposition une note pratique pour guider les entreprises tout au long de cette réforme : [Je passe à la facturation électronique](#)

Contacts médias

CICOMMUNICATION

Louis Silvestre – silvestre@cicommunication.com

Théo Vidal – vidal@cicommunication.com

+33 1 47 23 90 48

A propos de Digipharmacie – Créée en 2019, Digipharmacie est une plateforme SaaS dédiée aux professionnels de santé, qui centralise outils et services métiers pour optimiser la gestion et sécuriser le traitement des documents comptables. Intégrée au groupe Equasens en 2024, Digipharmacie s'appuie sur la gouvernance et les standards du Groupe afin de garantir fiabilité, interopérabilité et conformité (RGPD). Leur ambition est de faire gagner du temps dans le traitement des tâches administratives à faible valeur ajoutée afin de libérer du temps aux pharmaciens pour qu'ils puissent se concentrer sur les nouveaux services aux patients.

A propos d'Equasens - leader en solutions numériques de Santé, le Groupe Equasens facilite le quotidien de tous les professionnels de santé en développant des logiciels et matériels innovants et en anticipant les évolutions de leurs métiers. Equasens contribue ainsi à l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients, à l'optimisation du lien Ville-Hôpital-Medico-Social et au renforcement de la coordination des parcours de soin. Fondé il y a plus de 35 ans, le Groupe Equasens est présent dans 9 pays en Europe et est le premier éditeur santé en termes de parts de marché et de diversité des métiers.